

Direction de la Chaudière-Appalaches

Projet d'élargissement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme

6211-06-122

Saint-Romuald, le 15 novembre 2011

Ferme Bruneau et fils inc. 115, Grande-Grillade Saint-Henri (Québec) GOR 3E0

Objet:

Réaménagement de la route 277 – Engagements du ministère des Transports

N/Référence: 154-01-0315

Madame, Messieurs,

Dans le cadre du projet de réaménagement de la route 277 entre Saint-Henri et Saint-Anselme, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a tenu des séances de médiation à l'automne 2011, entre le ministère des Transports et les requérants, dont vous-mêmes.

Dans votre requête, vous aviez abordé les aspects suivants du projet : la largeur du terreplein, ainsi que l'accès à votre érablière.

La présente lettre spécifie les engagements pris par le ministère des Transports lors des séances de médiation.

- ✓ Diminuer la largeur du terre-plein central de 15 à 10 m pour l'ensemble du projet, soit entre le chemin du Trait-Carré et le rang de la Montagne;
- ✓ Installer des glissières latérales dans les zones boisées afin d'aménager des pentes de talus plus fortes et plus inclinées et diminuer la largeur de l'emprise;
- ✓ Optimiser le tracé afin que les gains en termes de diminution de l'emprise soient répartis le plus également possible à la hauteur des propriétés de la ferme Bruneau et fils et de monsieur André Turcotte et madame Sonya Denis;
- ✓ Optimiser le tracé afin que les gains en termes de diminution de l'emprise se fassent du côté est de la route à la hauteur de la propriété de la ferme Bruneau et fils, près de l'intersection du chemin de la Grande-Grillade;

- ✓ Aménager une ouverture dans le terre-plein à la hauteur de l'entrée de l'érablière ainsi qu'une boucle de demi-tour sur le terrain de l'érablière;
- ✓ Advenant l'autorisation du projet par le gouvernement, rencontrer les requérants à l'étape de la conception et de la préparation des plans et devis afin d'optimiser les engagements à leur avantage.

Ces engagements sont conditionnels au retrait des demandes d'audience publique de l'ensemble des requérants.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le directeur,

PC;

Richard Charpentier, ing.

RC/ÉA/cp

c. c. M. Luc Tremblay, ing., chef du Service des inventaires et du Plan